



**HAL**  
open science

## Politique culturelle et banlieues

Arnaud Lacheret

► **To cite this version:**

Arnaud Lacheret. Politique culturelle et banlieues. Radicalités - La ville. Concours commun d'entrée en 1re année d'IEP/Sciences Po , , 2017, 9782340020368. halshs-01633257

**HAL Id: halshs-01633257**

**<https://shs.hal.science/halshs-01633257>**

Submitted on 12 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Politique culturelle et banlieues**

*Par Arnaud Lacheret*

Depuis l'après-guerre, plusieurs tentatives de décentralisation culturelle, visant à faciliter l'accès à la culture pour tous, vont être tentées et vont partiellement réussir. C'est notamment le cas avec la décentralisation théâtrales dans l'immédiat après-guerre et l'encouragement du « théâtre populaire », qui verra des personnalités comme Jean Dasté ou Jean Vilar émerger autour d'institutions comme le festival d'Avignon en 1947 ou le théâtre national populaire. L'objectif de l'époque est de diffuser la culture au plus grand nombre.

Ce sera l'un des objectifs assignés à André Malraux lors de la création du Ministère de la culture en 1959. Le décret qui fonde le ministère précise d'ailleurs que l'objectif de la politique culturelle du pays est « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ». Le but n'est pas ici de faire venir les citoyens vers la culture mais de la rendre accessible à ceux qui le souhaitent. C'est le sens du déploiement des centres d'arts dramatiques et des maisons de la culture qui s'installent parfois dans des banlieues ou des quartiers populaires (St Denis, Aubervilliers, Gennevilliers...) sans pour autant réellement s'adapter au public local. Il en sera de même avec les Centre chorégraphiques nationaux, créés dans les années 1980 à l'initiative de Jack Lang et à qui on reprochera de ne pas suffisamment associer la population locale à quelques exceptions remarquables près.

### **Une décentralisation qui ne permet pas l'accès à la culture du public des quartiers populaires**

Pour autant, cette décentralisation culturelle ne rapproche pas vraiment la population des quartiers populaires de la culture. Si géographiquement, c'est parfois le cas, le public fréquentant les lieux de culture n'est que très rarement issu des milieux populaires.

Devant ce constat d'un fossé culturel en fonction du milieu social, qui n'est certes pas une nouveauté, c'est davantage au niveau local que les politiques publiques vont évoluer. En effet, les collectivités représentent à elles seules environ 60% du financement public de la culture en France (les villes à elles seules y contribuent à hauteur de 40%)

La nécessité de rapprocher le public populaire de la culture, si elle a toujours été sous-jacente, est pleinement intégrée à la politique de la ville dès les années 1980. On fait référence à l'idée de « former le public », qui est un corollaire de la « participation des citoyens », souhaitée par les différents gouvernements ayant mis en place les fondations de la politique de la ville (qui montrera clairement ses limites jusqu'à aujourd'hui).

Pour autant, en 2017, sur 3,6 milliards d'euros de budget, le ministère de la Culture consacre à l'éducation artistique 64 millions et 52 millions pour la démocratisation culturelle ce qui représente des sommes complètement dérisoires dans des quartiers où la culture est souvent complètement absente.

### **Réussir une politique culturelle dans les quartiers**

L'échec initial du volet culturel de la politique de la ville fut d'ailleurs de vouloir organiser des spectacles culturels directement sur place, sans prendre en compte leur spécificité. L'autre échec fut à l'inverse de trop s'appuyer sur une culture qui conviendrait aux « jeunes », enfermant les quartiers sur eux-mêmes. Pour la chercheuse Elizabeth Auclair, trois facteurs peuvent permettre, dans de rares cas,

de faire en sorte qu'une politique culturelle locale puisse remplir sa mission émancipatrice dans un quartier populaire :

- Le fait qu'elle soit faite « avec » les habitants et non pas « pour » eux (démarche participative).
- La promotion de la mixité des publics sous toutes ses formes, afin d'éviter à tout prix le phénomène d'entre soi, facteur de ségrégation et donc de reproduction des schémas d'enfermement des quartiers sur eux-mêmes.
- Les partenariats locaux, et notamment avec les collectivités et structures sociales et culturelles locales.

Toutefois, les réussites locales correspondant à ces modèles sont rares mais quelques exemples ont pu dépasser le strict cadre local (on peut citer parmi d'autres le musée précaire Thomas Hirschhorn à Aubervilliers en 2004 ou encore le défilé de la biennale de la danse qui associe des danseurs de tous les quartiers de la banlieue lyonnaise qui paraden tous les deux ans dans le centre-ville de Lyon).

### **Les trois acteurs de la politique culturelle dans les quartiers populaires**

D'une façon plus générale, les acteurs de la politique culturelle dans les banlieues et les quartiers populaires peuvent être distingués en trois catégories assez distinctes.

D'abord, on trouve les institutions culturelles, qui ont longtemps été rétives à participer à la vie des quartiers et à associer les habitants. Dès la fin des années 90, l'Etat a cherché à les impliquer dans la politique de la ville, jusqu'à le formaliser dans une circulaire conjointe du Ministère de la culture et de celui de la Ville en 2000. Toutefois, à quelques exceptions près, les institutions culturelles se focalisent davantage sur la création et la diffusion artistique contemporaine, sur lesquelles elles sont évaluées et financées, que sur la sensibilisation des populations.

On trouve ensuite ce que l'on nomme les friches, créées en marge des institutions culturelles plus officielles et que l'on trouve parfois dans des lieux laissés à l'abandon au sein de quartiers populaires. Ces lieux très informels n'étant pas réellement reconnus, et ne cherchant pas particulièrement de reconnaissance visent toutefois souvent à réconcilier la population locale avec la pratique artistique et culturelle. Toutefois, le manque de structuration et la modernité affichée par les acteurs de ces lieux, en opposition volontaire aux anciennes institutions ont tendance à être parfois en grand décalage avec les populations les plus modestes.

Enfin, il reste les acteurs socio-culturel de type « MJC » ou centre sociaux qui se revendiquent comme étant les institutions permettant de créer ce lien entre les habitants de quartiers populaires et le monde culturel. Toutefois, leur localisation, souvent au cœur des quartiers, ne signifie pas de facto une proximité avec le public populaire. Par ailleurs, culturellement, ces structures ont du mal à adapter leur offre aux besoins du public et à construire avec les habitants de façon originale. La participation n'est parfois que formelle, se calquant sur les exigences de la politique de la ville. Enfin, la difficulté principale réside dans la concurrence entre artistes et animateurs socio-culturels dont les interventions se recoupent le plus souvent. Le principal défi de ces structures de proximité est donc d'intégrer pleinement la culture non comme un outil social, mais comme une politique publique à part entière.

La politique culturelle dans les quartiers est donc à la croisée des chemins. Si d'indéniables progrès ont été faits sur la notion d'accès à la culture pour les jeunes (on peut notamment citer les dispositifs de type chèque culture ou carte jeune créés dans la quasi-totalité des régions en faveur des lycéens depuis le milieu des années 1990), il reste à davantage trouver des relais de terrain qui pratiquent une

véritable politique d'action culturelle locale associant les populations pour répondre à la demande initiale de « former le public ». La culture pourra alors pleinement jouer son rôle émancipateur et sera un véritable facteur de lutte contre les ségrégations et pour le désenclavement des quartiers sensibles.

**A retenir** : la politique culturelle dans les quartiers populaires a subi de nombreux revers de puis la décentralisation culturelle des années 1950, jusqu'à nos jours. Seule une politique d'action culturelle faite avec les habitants et veillant à la mixité sociale a pu faire localement ses preuves et produire des effets positifs et prometteurs.